

L' E.S.C.A.L.E.
L'ESPACE SOCIOCULTUREL ET D'AIDE À L'EMPLOI

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

**Rendez-vous
dans votre
FRANCE SERVICES**

**Nouvelle
édition**

CAF

CPAM

ANTS : CNI, passeports, permis

Impôts, déclaration des revenus

CNAV-retraite

PROCHE DE VOUS

**Accueil uniquement
sur rendez-vous au
01 49 41 41 50**

PROCHE DE CHEZ VOUS

**Horaires d'ouverture au public
du lundi au vendredi
8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : FRANCE SERVICES

2, bd Friedberg - 94350 Villiers-sur-Marne

accueil.franceservices@mairie-villiers94.com - 01 49 41 41 50



www.villiers94.fr



villiers94



Villiers-sur-Marne



Youtube/Villiers94



BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ? LES AGENTS FRANCE-SERVICES VOUS ACCOMPAGNENT



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



- Créer mon compte ameli.fr
- Établir une attestation de droits
- Faire une demande de Complémentaire Santé Solidaire
- Faire une demande d'aide Médicale d'État
- Prendre un rendez-vous avec un conseiller CPAM...

www.ameli.fr



- S'inscrire au pôle emploi
- Actualiser sa situation

www.pole-emploi.fr



- Faire une demande d'allocation logement
- Faire une demande de prime d'activité
- Faire une déclaration trimestrielle : RSA, prime d'activité, APL...
- Établir une attestation de paiement
- Effectuer un changement de situation...

www.caf.fr

www.msa.fr



- Demande de carte grise
- Demande de permis de conduire
- Pré-demande de passeport
- Pré-demande de carte d'identité

ants.gouv

justice.fr

service-public.fr



- Faire une demande de retraite
- Estimer le montant de sa retraite
- Demander un relevé de carrière
- Demander une attestation de paiement

www.lassuranceretraite.fr



- Créer mon compte
- Faire une déclaration de revenus

www.impôts.gouv.fr



LA POSTE

- Envoyer et suivre le courrier

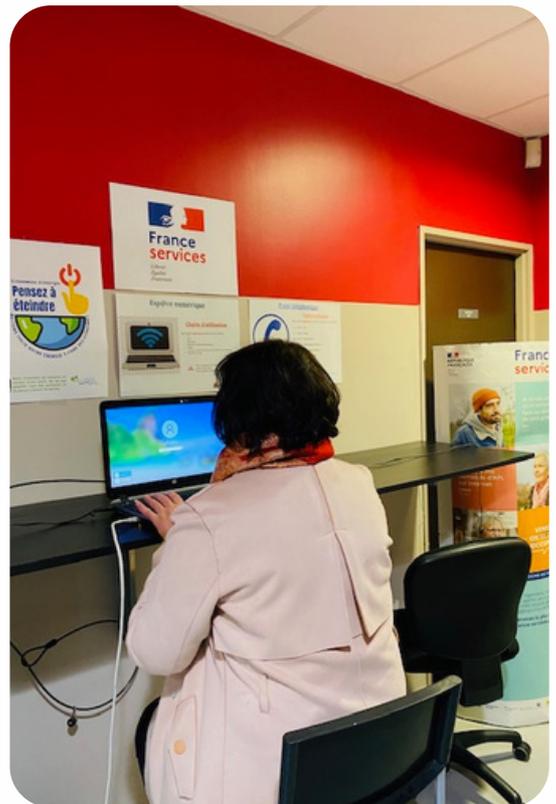
www.laposte.fr

ACCÈS LIBRE

ESPACE NUMÉRIQUE

En libre accès, vous disposez :

- d'un poste informatique avec accès à internet,
- d'un téléphone.

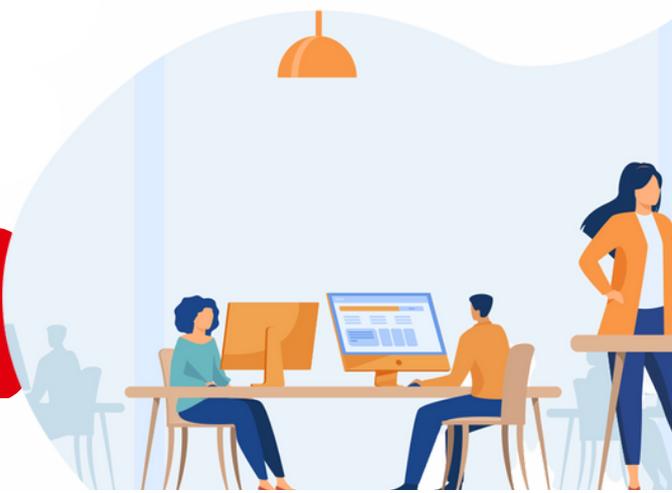


DE LA DOCUMENTATION



Accéder à la documentation des partenaires de France-Services.

Lundi au vendredi :
08h30 à 12h00
13h30 à 17h00



SERVICE DE TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE

Une borne de téléconsultation médicale est accessible à l'ESCALE et permet de consulter à distance un médecin généraliste pour vous aider dans les maladies les plus courantes lorsque votre médecin traitant n'est pas disponible (prise de la température, de la tension...)

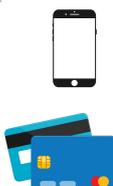


Tous les médecins réalisant des téléconsultations via Medadom sont inscrits à l'Ordre des Médecins Français.

La consultation s'effectue sans rendez-vous et est prise en charge par l'Assurance Maladie.



Il est nécessaire de prévoir votre téléphone portable, votre carte vitale et carte bancaire pour le règlement de la téléconsultation.



HORAIRES D'ACCÈS À LA BORNE



Lundi au vendredi :
8h30 à 12h00
13h30 à 21h00

UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE EN LIGNE DU LUNDI AU VENDREDI



BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ ?

Les usagers qui le souhaitent peuvent être accompagnés et guidés pour l'utilisation de la borne par un agent de France Services du lundi au vendredi 8h30-12h00 et de 13h30-17h00